



Infolettre n° 63

Janvier 2016

Contact : info@aepl.eu

BREXIT : ALERTE CITOYENS EUROPEENS !

NE LAISSONS PAS LES DIRIGEANTS EUROPÉENS DES 27 DÉTRUIRE LE PROJET EUROPÉEN

Introduction

Comparé au coup d'éclat provoqué par Mme.Thatcher lorsqu'elle déclara à un sommet européen en 1984 "I want my money back", "Je veux qu'on me rende mon argent", la lettre adressée par le premier ministre britannique actuel, M.Cameron, à ses collègues européens, dans laquelle il réclame des concessions au profit de la Grande-Bretagne, ressemble plutôt à un chantage poli: " Donnez-moi ce que je demande sinon le Royaume Uni pourrait quitter l'Union à la suite d'un référendum organisé au plus tard en 2017 ". Aux dernières nouvelles, ce référendum serait encore organisé avant l'été 2016.

Toutefois, si les demandes en question ont été présentées de manière courtoise aux chefs d'État ou de gouvernement réunis à Bruxelles en décembre 2015, leur mise en œuvre aurait des conséquences bien plus graves pour l'avenir de l'Europe que, jadis, les revendications de la «Dame de fer».

A noter que nombre d'observateurs britanniques et autres s'accordent à dire que le référendum britannique n'est pas organisé pour réformer l'UE, mais pour calmer les eurosceptiques du Parti conservateur britannique et, partant, pour permettre à M. Cameron de rester premier ministre de la Grande-Bretagne.

Toutefois, la présente infolettre entend se focaliser avant tout sur l'attitude des dirigeants des 27 autres pays et des présidents des institutions européennes et entend vous inviter à réagir auprès d'eux.

Quelles sont les demandes britanniques?

1. Sur le plan de la souveraineté nationale, le gouvernement britannique demande:

-à pouvoir bénéficier d'une exemption juridique (opt out) le dispensant d'appliquer désormais le membre de phrase figurant notamment dans le préambule du texte fondateur qu'est le traité de Rome de 1957, visant " à établir une Union sans cesse plus étroite entre les peuples européens";

-la possibilité pour un groupe de Parlements nationaux de bloquer toute législation européenne nouvelle;

-la possibilité de participer ou non aux décisions relatives à la Justice et aux Affaires intérieures;

2. La protection des monnaies des Etats membres qui ne font pas partie de l'euro;

3. La réduction de la législation relative aux affaires et le développement du Marché unique en vue d'une plus grande libre circulation des capitaux, des marchandises et des services;

4. L'adoption des mesures visant à contenir le flot d'immigrés vers le Royaume Uni, y compris ceux venant d'autres pays de l'Union.

Que penser de ces demandes?

Les concessions relatives à la souveraineté britannique feront l'objet d'un chapitre spécifique ci-dessous car leurs conséquences pour l'Union pourraient être des plus catastrophiques. Quant à la demande d'injecter davantage de compétitivité dans les affaires tout en rejetant tout ce qui pourrait leur faire obstacle, elle est pour le moins une option économique controversée. En clair, le RU réclame encore plus d'ultralibéralisme. Or, nombreux sont les Européens qui rejettent déjà l'ultralibéralisme actuel. De là à renforcer la dose...

Enfin, introduire des conditions différentes, par rapport aux citoyens britanniques, en matière d'allocations sociales pour les migrants originaires d'autres États membres de l'Union qui arrivent en Grande- Bretagne, est une discrimination inacceptable...

- Une trop grande bienveillance de la part des dirigeants européens face aux demandes britanniques

M. Cameron semble avoir réussi à obtenir un large soutien de la part de ses partenaires européens au cours de contacts préliminaires. Les présidents des trois institutions, M. Juncker (Commission), M. Schulz (Parlement) et M. Tusk (Conseil) sont actuellement à la manœuvre pour que les négociations avec le Royaume Uni aboutissent à un résultat positif afin que le peuple britannique se prononce pour le maintien

du pays dans l'Union, lors du référendum. Des négociations sur les demandes britanniques sont actuellement en cours et un Conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement sur la question du Brexit est prévu le 18 février 2016.

Un très grand danger de renationalisation de l'Europe

Si les dirigeants des 27 autres pays, appuyés par les présidents des institutions, vont trop loin dans leurs concessions à M. Cameron par crainte de voir la Grande Bretagne quitter l'Union européenne, ils renforceront le courant déjà sous-jacent de la renationalisation et de balkanisation de l'Europe. Cet état de fait comporte en soi et à terme la terrible menace de faire à nouveau de notre continent le théâtre de divisions, d'affrontements et de guerres.

Au stade actuel des négociations, on a le sentiment que la seule ligne rouge que les 27 opposent au RU est la volonté de M. Cameron de modifier les règles européennes en matière d'accès des étrangers aux aides sociales visant notamment à supprimer pendant quatre ans l'accès des immigrants aux allocations sociales, y compris ceux qui viennent d'autres pays de l'UE. Ce serait une discrimination flagrante par rapport aux citoyens britanniques.

En réalité, cette question est tout à fait secondaire par rapport à la demande de M. Cameron d'exonérer la GB de la référence que l'Europe doit tendre vers "une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens". En effet, l'application de cette exonération toucherait au cœur même du projet européen et menacerait son développement futur imaginé par les pères fondateurs de l'Europe. Par cette demande la Grande-Bretagne avoue abandonner tout projet futur d'intégration et jouer la carte exclusivement britannique.

Supprimer la référence que l'Europe doit tendre vers "une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens" : Un précédent extrêmement dangereux

Quand M. Cameron prétend que l'ensemble de la réforme qu'il propose va non seulement bénéficier au RU mais aussi à l'ensemble des pays de l'Union, il faut bien qualifier son affirmation d'hypocrite. S'il y a bien une demande qu'il faut à tout prix rejeter, c'est bien celle de la suppression de la phrase en question.

Une raison supplémentaire de s'y opposer est que, si la Grande-Bretagne risque de sortir de l'Union, ce qui est possible voire vraisemblable au vu des derniers sondages, il n'est pas invraisemblable que d'autres pays d'Europe centrale ou orientale, p.ex. la Pologne, s'engouffrent dans la même brèche et posent les mêmes revendications. Imaginons aussi un instant qu'en 2017 Marine le Pen gagne les élections à la présidentielle et enclenche son programme nationaliste. Que pourront alors faire les autorités européennes s'ils accordent aujourd'hui sur ce point précis la concession demandée par la Grande-Bretagne ?

Quel est l'état d'esprit actuel du peuple britannique ?

A l'exception notoire du référendum (favorable) sur le maintien de la GB dans l'Europe de 1975, les Britanniques n'ont vraiment jamais eu la fibre européenne. Des générations entières se sont toujours senties différentes des autres peuples européens, d'autant plus que leurs médias le leur ont inculqué quasi quotidiennement, en particulier la presse du magnat Murdoch, qui a de tous temps mené campagne contre le projet européen. Son porte-drapeau, le tabloïd The Sun, qui tire aujourd'hui à 2,2 millions d'exemplaires par jour, n'hésite pas à proférer ce qu'il faut bien appeler des mensonges. Cette pratique est d'ailleurs courante dans la presse populiste et conservatrice britannique et n'a jamais été dénoncée par les gouvernements successifs, de peur de perdre des voix. Très récemment encore, un député conservateur eurosceptique a déclaré que l'Europe était responsable des récentes inondations qui ont frappé la Grande-Bretagne car "Bruxelles" interdit de draguer les rivières (dixit). Cette affirmation est, elle aussi, une totale invention. A cela, s'ajoute la campagne du parti d'extrême droite nationaliste UKIP (parti pour l'indépendance du Royaume Uni) dont le leader est le député européen Nigel Farage. Bref, tous les moyens sont bons pour accuser l'Union de tous les maux de la terre

Et du point de vue politique ?

Depuis son adhésion à l'Europe en 1973, le Royaume Uni a toujours agi dans un double but: profiter du grand marché européen pour développer son commerce, d'une part, et, d'autre part, poursuivre sa politique traditionnelle, mise en œuvre depuis des siècles, de chercher à peser sur la politique des pays continentaux, mais sans s'y engager à fond. Notre but n'est certes pas de dénigrer la Grande-Bretagne et surtout pas ses traditions, sa culture, son histoire, son flegme, son humour et sa façon de vivre. La GB reste un grand pays. Du point de vue de l'importance économique, il est deuxième dans l'Union. Mais pour les Européens que nous sommes, il n'est plus possible de continuer à subir la "britannisation" de l'Europe. En effet, aucun premier ministre britannique ni de gauche ni de droite, n'a jamais fait preuve de sentiments pro-européens, à l'exception du premier ministre Heath, qui a fait entrer le Royaume Uni dans la Communauté Économique Européenne, ancêtre de l'Union européenne. La preuve en est la longue liste des clauses d'exemption (opts out) réclamées et obtenues par la GB ainsi que son refus de participer à certains programmes européens. La GB ne fait pas partie de l'Euro, ni de Schengen, ni de la Charte sociale, ni de l'Union bancaire, ni de la Charte des Droits Fondamentaux (parce que prévoyant une politique trop sociale au goût des conservateurs britanniques), etc. Comme l'a déclaré M. Cameron lui-même, "nous ne participons que à ce qui est dans l'intérêt de la Grande-Bretagne". De plus, les premiers ministres John Major et Tony Blair ont, en leur temps, opposé leur veto contre respectivement Jean-Luc Dehaene et Guy Verhofstadt, trop "fédéralistes" pour être à la tête de la Commission européenne. Et David Cameron s'est opposé à la nomination de Jean-Claude Juncker au même poste. Un point sur lequel il a cependant échoué suite à la suppression du droit de veto dans le traité de Lisbonne et du fait que les autres chefs d'État ou de gouvernement l'ont ignoré.

Et si nous utilisons la pression que représente la menace d'une sortie de la Grande-Bretagne comme une opportunité ?

Après les multiples crises que l'Europe vient de traverser notamment par manque de cohésion et d'une vision commune, le moment n'est-il pas venu de se poser la question de savoir si l'Union ne s'intégrerait pas plus rapidement en acceptant le principe d'une Europe à plusieurs vitesses ? En réalité, ce principe existe déjà dans les faits. L'existence de la zone euro en est un exemple. Cela permettrait à un certain nombre de pays d'aller de l'avant avec par exemple la création d'une Union économique, qui serait dirigée par un Commissaire de l'économie européen. Ce serait un pas vers la consolidation de l'euro. Et pourquoi ne pas établir une véritable Union politique ? En tous cas, pour mettre en œuvre l'Union économique, il ne serait pas nécessaire de mettre en chantier un nouveau traité puisque l'Union économique est déjà prévue dans le traité de Maastricht. A noter que pour ceux qui défendent un modèle d'intégration politique, il faut adjoindre à la maximisation des richesses des critères de solidarité et de justice distributive relevant de la communauté politique. Les droits sociaux sont requis indépendamment de l'objectif de libre-concurrence et sont fondés sur l'appartenance à la communauté politique.

Quant au Royaume Uni, il est certain qu'en cas d'issue négative du référendum, il ferait un saut dans l'inconnu. Non seulement il repartirait vers le grand large et son splendide isolement, mais l'intégrité même de son territoire serait en jeu: le risque est en effet réel que, dans ce cas, l'Écosse quitte le Royaume Uni pour réintégrer l'Union européenne. D'autres entités comme le Pays de Galles et l'Irlande du Nord pourraient également être tentées.

Il est à noter que l'article 50 du traité de Lisbonne prévoit la possibilité pour un état de se retirer de l'Union européenne.

Comme la Grande-Bretagne tient beaucoup à rester dans le grand marché européen, une réelle solution en cas de référendum négatif ou non est de lui permettre de faire partie de l'Espace Économique Européen (EEE). Celui-ci est ouvert aux États européens qui ne souhaitent pas adhérer à l'Union européenne. Il permet aux pays membres de l'Association européenne de libre-échange (Norvège, Islande et le Lichtenstein) ainsi qu'à la Suisse de faire partie du grand marché intérieur européen sans être soumis aux autres dispositions des traités européens. Toutefois, ces pays ne sont pas associés au processus de décision de l'Union européenne. Or, M. Cameron n'est pas favorable à la solution de l'EEE précisément parce qu'il tient à faire partie intégrante du processus décisionnel.

Conclusion:

Refusons la britannisation, la renationalisation et la balkanisation de l'Union. Agissons! Agissons afin de préserver les valeurs humanistes, la liberté, l'État de droit et la paix qui sont les fondements de l'Europe. Soyons acteurs et non spectateurs passifs de notre avenir. Agissons aussi pour celui de nos enfants et petits-enfants. Utilisons la voix qui nous est donnée pour écrire aux responsables politiques mentionnés ci-dessous. Un petit mail suffit. Isolés nous ne pouvons rien, ensemble nous pouvons tout.

Le Conseil d'Administration

A qui écrire ?

Voir liste ci-dessous. Mis à part vos représentants français, il est en particulier intéressant de cibler le vice-premier Commissaire Timmermans et les chefs de cabinet. A la fin de la liste, il y a aussi l'adresse de Angela Merkel et du chef de la chancellerie allemande Peter Altmeppen. Ce dernier est parfaitement francophone.

FRANCE:

Présidence et membres du gouvernement

François Hollande Président de la République française : <http://www.elysee.fr/crire-au-president-de-la-republique/>

Laurent Fabius Ministre des Affaires étrangères et du Développement international :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mentions-legales-infos-pratiques/nous-crire/>

Harlem Désir : Secrétaire d'État aux Affaires européennes, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international. Tel : 01 43 17 53 53

Impossible de trouver l'adresse mail.

Présidents des institutions européennes

Président Commission:

Juncker: president.juncker@ec.europa.eu

Premier vice-président Frans Timmermans:

frans.timmermans@ec.europa.eu

Responsable chargé des négociations sur le Brexit avec les représentants des Etats membres. Jonathan Faull
jonathan.faull@ec.europa.eu

Parlement européen: Président: Martin Schulz: martin.schulz@europarl.europa.eu

Son chef de cabinet: markus.winkler@ep.europa.eu

Présidents et vice-présidents des groupes politiques du parlement européen:

PPE (Chr-Dem) président: manfred.weber@europarl.europa.eu esther.delange@europarl.europa.eu (vice-prés.)

SOC (Soc-Dem)

président gianni.pittella@europarl.europa.eu

kathleen.vanbrempt@europarl.europa.eu (vice-prés.)

ALDE (Lib-Dem)

président guy.verhofstadt@europarl.europa.eu sophie.intveld@europarl.europa.eu (vice-prés.)

GUE/NGL

Président gabriele.zimmer@europarl.europa.eu

VERTS rebecca.harms@europarl.europa.eu (philippe.lamberts@europarl.europa.eu)

Et pour terminer:

Angela Merkel: angela.merkel@cdu.de

Chef de la Chancellerie dans le cabinet Merkel III:

Peter Altmaier: peter.altmaier@bundestag.de